

Les droits culturels, un levier pour développer le pouvoir d'agir

Introduction aux fondamentaux des droits culturels,
définition de la recherche-action

Lundi 6 juin 2016, de 9h à 17h30
à l'ENS, 2 rue de Torcy, 75018 Paris

Le pouvoir d'agir s'appuie sur les capacités des personnes à revendiquer et exercer leurs droits fondamentaux. La prise en compte de la dimension culturelle de ces droits reste négligée malgré leur fort effet de levier sur le développement des capacités. La démarche proposée vise ainsi à sensibiliser les professionnels de l'action publique aux droits culturels et à travailler à leur traduction dans les pratiques de développement du pouvoir d'agir. Elle mettra en œuvre un programme de recherche-action centré sur l'analyse et l'échange de pratiques.

Développer le pouvoir d'agir, c'est reconnaître et renforcer les capacités individuelles et collectives des personnes. Cela suppose la reconnaissance des savoirs existants et le développement de nouveaux savoirs : tous ceux qui sont nécessaires pour agir de façon libre et responsable pour soi et pour autrui. Les droits culturels définissent précisément les droits aux savoirs, avec les libertés et responsabilités que cela implique. Il apparaît incontournable que ces droits soient mieux connus et mobilisés dans l'action publique pour relever le défi d'une plus grande cohésion sociale et du développement de la citoyenneté.

PROGRAMME

9h	Accueil café
9h30	Ouverture, présentation du programme et de l'intention de la recherche action
10h	Tour de parole des participants sur l'intérêt d'y participer, points d'attention
10h30	Rappel des fondamentaux des droits culturels, clarification et échanges
11h30	Pause
11h45	Témoignage de Jean-Pierre Chrétien, metteur en scène et directeur du Vent se lève, maître de Conférences au CNAM « Comment les droits culturels produisent de la coopération »
12h30	Déjeuner (libre et partagé dans le quartier)
14h	Témoignage de Stéphane Pinard, médiateur culturel Analyse partagée du cas d'école « Brisons le silence »
16h	Proposition de cas d'école pour la recherche-action
17h	Conclusion et prochaines étapes
17h30	Fin

Avec

Anne Aubry, chargée de mission du Réseau culture 21

Anne est titulaire d'une Maîtrise de philosophie à l'Université Lyon III et d'un Master 2 Ingénierie de projet, action communautaire et territoires à l'UJM de Saint-Etienne. Elle est actuellement doctorante en sociologie et anthropologie politique au Centre Max Weber. Membre d'une recherche-action sur les pratiques interculturelles au CCO de Villeurbanne, il devient son terrain de recherche afin d'étudier une économie morale mise à l'épreuve du temps. Impliquée depuis son lancement dans le programme Paideia, elle coordonne le groupe de travail de la région lyonnaise sur les droits culturels avec le CCO et Culture pour tous (2012-2014). En janvier 2015, elle rejoint Réseau culture 21 et l'Observatoire de l'Université de Fribourg (IIEDH) pour collaborer à l'ensemble de la démarche.

anneaubry@reseauculture21.fr

Christelle Blouët, coordinatrice du Réseau culture 21

Christelle est fondatrice et coordinatrice du Réseau culture 21. Elle en porte l'initiative dès 2009 après la rédaction d'un mémoire consacré à la mise en œuvre de l'Agenda 21 de la culture en France. Dans ce cadre, elle anime de nombreuses démarches d'information et de formation visant à promouvoir une approche transversale de la culture, fondée sur des processus démocratiques et participatifs qui développent la prise en compte de la diversité culturelle et des droits culturels. Elle coordonne depuis 2012 le programme Paideia en France en partenariat avec l'Observatoire de la diversité et des droits culturels de l'Université de Fribourg.

christelleblouet@reseauculture21.fr

Irene Favero, chargée de mission du Réseau culture 21

Irene a été chargée de projets au sein d'associations anglaises, françaises et brésiliennes opérant auprès des personnes en situation de pauvreté culturelle. La rencontre avec l'Agenda 21 de la culture et l'intérêt pour les démarches faisant de la culture un élément central du développement - humain et durable - l'ont amené à contribuer au développement du Réseau culture 21. Pour le Réseau, elle s'occupe notamment de l'émergence, la restitution et la capitalisation des ressources et des expériences. Elle s'intéresse au lien entre communs et droits culturels et participe à la mise en place de différents projets contribuant à reconnaître la capacité mobilisatrice des communs.

irenefavero@reseauculture21.fr

Et la participation de

Jean-Pierre Chrétien-Goni

Metteur en scène et Maître de Conférences des Universités. Il travaille essentiellement sur les thématiques de l'enfermement : prisons, hôpitaux psychiatriques, ghettos et tous les espaces de la déshérence sociale. Fermement convaincu de la nécessité pour la création d'investir tous ces « hors-champs » de l'art et de la culture, il cherche à inventer « avec » et pas seulement « pour » les publics. En 2007, il ouvre un tiers lieu d'art et de culture, « Le Vent se Lève ! » dans le 19e arrdt de Paris où tente de s'élaborer l'utopie de la création partagée et d'un art ouvert. Il est l'auteur d'ouvrages et d'articles sur l'anthropologie de l'art et de la culture, ainsi que sur des questions de philosophie politique (CNRS, Christian Bourgois, revue Cassandre, etc...). Il enseigne la médiation culturelle, les théories de l'action artistique, le théâtre, au Conservatoire National des Arts et Métiers; il conduit des recherches au sein du laboratoire DICEN sur les rapports entre les nouvelles pratiques numériques et les nouvelles formes d'actions culturelles et artistiques. Il est depuis cinq ans, vice président délégué, et chargé de la Culture et de l'Education à la Fédération de Paris de la Ligue de l'Enseignement.

chretiengoni@icloud.com

Stéphane Pinard

Stéphane débute sa carrière dans le secteur associatif agissant sur la question du logement, où ses principales missions ont consisté à coordonner des projets participatifs avec les locataires de résidences HLM. L'action culturelle devient ensuite un de ces principaux outils de mobilisation des personnes pour favoriser la création de lien social. Il devient médiateur culturel de territoire auprès des personnes en démarche d'insertion dans le cadre de la politique culture-insertion soutenue par le Département du Nord, ou au sein des Maisons Folie de Lille. A ce titre, il s'est impliqué dans la démarche Paideia, portée par le Réseau culture 21 qui a suscité chez lui un fort intérêt pour les enjeux que portent les droits culturels.

steph_pinard@yahoo.fr